

Étude critique de document(s)

Il s'agit d'une étude critique d'un ou deux documents de nature différente. Le sujet se compose d'un titre et d'un ou deux documents accompagnés d'une consigne, qui vise à orienter le travail du candidat. Un nombre limité de notes explicatives peut également figurer. Le candidat doit montrer :

- qu'il est capable de construire une problématique à partir du sujet indiqué par le titre et abordé par le (ou les) document(s) ;
- qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s) ;
- qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter ;
- qu'il sait prendre un recul critique en réponse à sa problématique, en s'appuyant d'une part sur le contenu du document et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles.

Pour traiter le sujet, le candidat :

- analyse de manière critique les documents en prenant appui sur la consigne et élabore une problématique ;
- rédige une introduction comportant une problématique ;
- organise son propos en plusieurs paragraphes ;
- rédige une conclusion qui comporte une réponse à la problématique.

Notation

L'évaluation de la copie du candidat doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20.

Étude critique de documents :

Un nouveau rôle pour l'ONU

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, répondez à la question suivante : Dans quelle mesure les mandats de Kofi Annan marquent-ils un retour de l'ONU sur la scène internationale ?

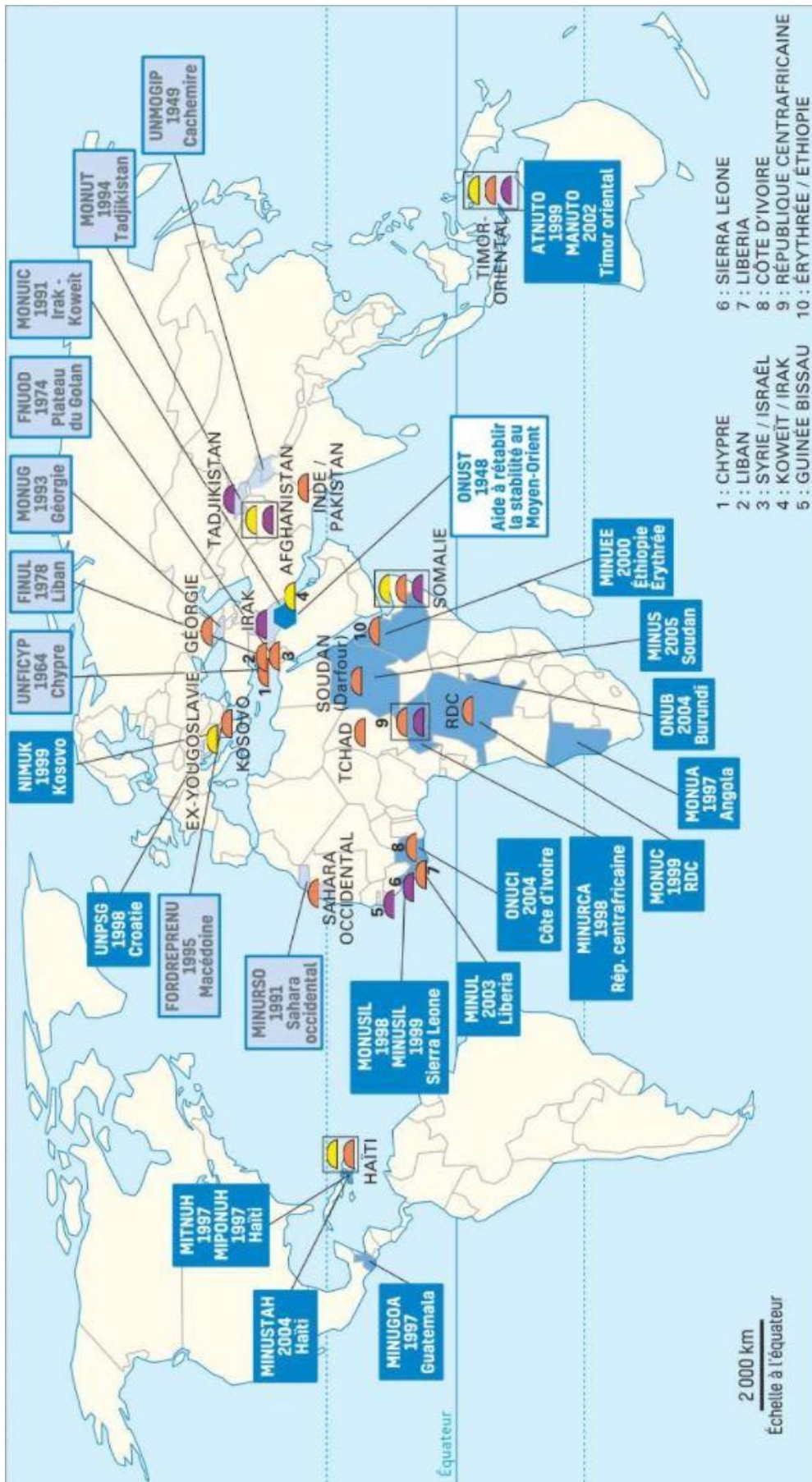
Document 1.

Kofi Annan analyse, à l'issue de ses mandats, les missions de l'ONU au début du XXIe siècle.

Durant tout le temps que j'ai passé au poste de secrétaire général, je me suis efforcé d'être au niveau de l'autorité unique dont jouissaient les Nations unies, seule véritable organisation universelle d'États ayant la crédibilité suffisante pour veiller à ce que les droits de l'homme soient défendus, les souffrances atténuées et des vies sauvées. [...] Au XXIe siècle, les Nations unies devaient nouer des partenariats nouveaux, répondre aux besoins des individus et défendre le principe selon lequel on ne peut invoquer la souveraineté nationale pour justifier un génocide ou des violations des droits de l'homme. Face aux défis d'une époque mondialisée, elles devaient intégrer dans une vision plus large de la sécurité, la paix, le développement, la cause des femmes et les droits de l'homme. Cela changerait tout pour les quatre défis majeurs du XXIe siècle : la paix et la sécurité, la croissance et le développement, le respect des droits de l'homme et l'État de droit [...]. Si les Nations unies voulaient vraiment refléter une humanité se souciant plus – et non moins – de la souffrance et faisant plus – et non moins – d'efforts pour l'éradiquer, l'organisation devait intervenir dans toutes les sphères de la sécurité humaine.

Kofi Annan, Interventions, *Une vie dans la guerre et dans la paix*, Odile Jacob, 2013. p. 26-27

Document 2.



Les missions de l'ONU de 1996 à 2007, *Histoire-Géographie-Sciences Politiques-Géopolitique Terminale*, Belin 2020

Etape 1. Lire le sujet /Lire et analyser la consigne

L'ONU : un nouveau rôle ; ce sujet nous laisse entendre que l'étude critique de documents sera centrée sur les nouvelles missions que s'assigne l'ONU dans un contexte post-guerre froide. On peut à la lecture du sujet se poser de nombreuses questions (*Pourquoi l'ONU joue un nouveau rôle ? Quel était son rôle auparavant ? Quel rôle joue désormais l'ONU ? Comment ?*).

« **Dans quelle mesure les mandats de Kofi Annan marquent-ils un retour de l'ONU sur la scène internationale ?** »

« **Dans quelle mesure** » : La consigne laisse supposer qu'il y a des limites au retour de l'ONU sur la scène internationale, il faudra donc traiter le sujet tout en nuance, en évoquant les avancées et les limites.

« **Les mandats de Kofi Annan** » : cette indication permet de borner chronologiquement le sujet ; il s'agit ici des deux mandats de Kofi Annan en tant que **secrétaire général de l'ONU de 1996 à 2007**. Kofi Annan est d'origine ghanéenne, il s'agit d'un diplomate qui a fait l'essentiel de sa carrière à l'ONU ; en 1997, il succède à l'égyptien Boutros Boutros Ghali au poste de secrétaire général de l'ONU ; son mandat s'est achevé en 2006 (remplacé par le Sud-Coréen Ban Ki-moon – 2007-2016 -)

Le poste de secrétaire général est un poste important

Nommé pour 5 ans, **Le secrétaire général** doit être le plus indépendant possible, c'est pourquoi la pratique veut que la nationalité des différents secrétaires généraux ne soit jamais celle d'un État membre permanent au Conseil de sécurité. Il dirige le Secrétariat des Nations unies. Pour l'assister dans sa tâche, il dispose du Cabinet dirigé par le vice-secrétaire général des Nations unies.

La Charte des Nations unies le charge de remplir toutes les fonctions dont il peut être chargé par le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, le Conseil économique et social ou tout autre organe de l'ONU. En tant que plus haut fonctionnaire de l'ONU, il peut utiliser son indépendance pour empêcher l'apparition, l'aggravation ou l'extension de tout conflit pouvant mettre en péril le maintien de la paix ou du respect du droit international, notamment en attirant l'attention du Conseil de sécurité. Il peut nommer des représentants spéciaux.

« **Un retour de l'ONU** » : cela nous laisse entendre que l'ONU avait vu son rôle amoindri et ne jouait qu'un rôle international secondaire. En effet, pendant la guerre froide, l'opposition États-Unis/URSS bloquait les interventions de l'ONU (droit de veto) : on compte peu de missions pendant la guerre froide (Palestine en 1948, crise de Suez en 1956, Congo 1960, aucune entre 1978 et 1988). Ce sont des missions qui visent à garantir le respect d'un cessez le feu (mission d'interposition).

Avec la fin de la guerre froide, un **nouvel ordre mondial** émerge (**monde unipolaire** dominé par les États-Unis puis **multipolaire** -). Ainsi, à partir des années 1990, le Conseil de sécurité cesse d'être bloqué par l'opposition entre les États-Unis et l'URSS/Russie.

« **Sur la scène internationale** » : l'ONU est un acteur international, parmi d'autres, qui cherche à garantir la paix (sécurité collective) en privilégiant la voie du multilatéralisme.

Etape 2. Prendre connaissance de l'ensemble documentaire

Le document 1 est une interview ou une intervention de Kofi Annan publiée dans son **autobiographie**, *Une vie dans la guerre et dans la paix*, publiée en 2013 chez Odile Jacob. Il porte donc un regard à posteriori sur sa **propre action au sein de l'ONU**.

Le document 2 est un planisphère nous permettant de localiser les différentes opérations en cours durant les mandats de Kofi Annan (de 1996 à 2007) ; ce document est extrait d'un manuel scolaire, *Histoire-Géographie-Sciences Politiques-Géopolitique Terminale* publié chez Belin en 2020.

Etape 3. Relire la consigne

Etape 4. Identifier et sélectionner les informations

Document 1.

Durant tout le temps que j'ai passé au poste de secrétaire général (il s'agit de la période 1996-2007 – le secrétaire général dispose de plusieurs modes d'actions – à définir), **je me suis efforcé d'être au niveau** (en effet, Kofi Annan a marqué par son action le poste de secrétaire général : on peut y voir derrière cette allusion ces succès nombreux – 60 missions -, sa promotion du multilatéralisme dans un contexte difficile – la menace terroriste -, sa volonté de réforme) **de l'autorité unique dont jouissaient les Nations unies** (en effet , depuis la fin de la guerre froide, l'ONU peut enfin prétendre jouer son rôle , fin de l'opposition Etats-Unis/URSS), **seule véritable organisation universelle d'États ayant la crédibilité suffisante pour veiller à ce que les droits de l'homme soient défendus, les souffrances atténuées et des vies sauvées.** (rappel ici de l'attachement de K Annan au multilatéralisme, de ses valeurs et poids de l'ONU – 193 membres) [...] **Au XXIe siècle, les Nations unies devaient nouer des partenariats nouveaux** (on peut y voir une évocation de l'agenda pour la paix et la multiplication des partenariats passés par l'ONU avec divers acteurs – les missions hybrides), **répondre aux besoins des individus et défendre le principe selon lequel on ne peut invoquer la souveraineté nationale pour justifier un génocide ou des violations des droits de l'homme** (évocation du droit d'ingérence et des nouvelles missions de l'ONU définies par l'agenda pour la paix, allusion au CPI). **Face aux défis d'une époque mondialisée** (on peut essayer de lister les défis du XX° siècle à l'origine des conflictualités : les inégalités de développement, la crise écologique, la montée de l'islamisme...) , **elles devaient intégrer dans une vision plus large de la sécurité, la paix, le développement, la cause des femmes et les droits de l'homme** (la notion de sécurité collective suppose de ne plus se contenter de maintenir un cessez le feu mais d'agir en amont et en avant d'un conflit – idées de l'agenda pour la paix). **Cela changerait tout pour les quatre défis majeurs du XXIe siècle : la paix et la sécurité, la croissance et le développement, le respect des droits de l'homme et l'État de droit** (la sécurité collective est pensé de manière globale) [...]. **Si les Nations unies voulaient vraiment refléter une humanité se souciant plus – et non moins – de la souffrance et faisant plus – et non moins – d'efforts pour l'éradiquer, l'organisation devait intervenir dans toutes les sphères de la sécurité humaine** (on peut voir ici à la fois une critique du fonctionnement de l'ONU et une allusion aux difficultés qu'a pu rencontrer Kofi Annan dans ces projets de réformes lors de ces deux mandats – cela montre aussi les limites de son action – l'opposition de certains Etats)

Document 2.

La carte est riche d'enseignement : elle nous permet de constater que, malgré la fin de la guerre froide, les conflits restent nombreux (comme en témoigne la multiplication des interventions de l'ONU en Afrique et au Moyen Orient) ; l'ONU ne parvient donc pas à empêcher les conflits. Certaines missions très anciennes sont toujours en cours (une limite de l'ONU dans ce rétablissement de la paix – Moyen Orient – en particulier en Palestine, plateau du Golan - au Cachemire..)/

La multiplication de ces interventions peut aussi être appréhendée de manière positive puisque l'organisation assume ainsi pleinement sa mission et joue désormais un rôle actif dans la sécurité collective ; en effet auparavant l'action de l'ONU était bloquée par l'opposition entre les Etats-Unis et l'URSS (peu de missions de paix pouvaient être mis en œuvre). L'ONU est donc le plus grand contributeur aux opérations de paix (60 missions menées quand Annan a terminé son 2nd mandat, + 170 000 militaires et civils déployés, dont 73 000 pour la seule ONU dans le cadre de 20 missions) ; elle intervient aussi bien dans des conflits interétatiques qu'intraétatiques (en vertu du droit d'ingérence - possibilité pour des acteurs d'intervenir dans les affaires intérieures d'un État, même sans son

consentement, en cas de violation des droits de l'homme : les Casques bleus n'hésitent plus à intervenir dans des conflits intraétatiques, sans avoir obtenu préalablement l'accord des belligérants). La carte nous montre aussi que les Nations Unies ne se contentent plus d'organiser des opérations de maintien de la paix ; on voit sur la carte qu'il existe trois types de missions d'imposition de la paix, mission de maintien de la paix et mission de consolidation et de rétablissement de la paix. En fait il existe quatre types de mission de paix de l'ONU (maintien, rétablissement, imposition et consolidation). L'ONU a en effet redéfini ses missions et souhaite intervenir lors des phases pré-conflituelles (pour empêcher un conflit – on y voit une limite ici de l'action de l'ONU car dans les faits les conflictualités n'ont cessé d'augmenter) , durant la phase de conflit et durant la phase post-conflituelle).

Etape 5. Répondre à la consigne (votre réponse doit entièrement être rédigée et contenir des paragraphes)

L'introduction peut se constituer d'une présentation des documents et débouche sur la problématique

Partie 1. Sous Kofi Annan, l'ONU devient un acteur majeur de la paix (Un contexte favorable au multilatéralisme)

L'ONU, affranchie des blocages de la guerre froide, dispose d'une autorité inédite (changement de contexte)

Kofi Annan défend le **multilatéralisme** pour faire triompher les valeurs portées par l'ONU (droit d'ingérence – CPI...)

L'ONU, premier contributeur de la paix (des missions limitées au premier contributeur de la paix)

Partie 2. Sous Kofi Annan, l'ONU redéfinit ses missions et ses modes d'action (Penser la paix autrement).

Une redéfinition des missions de l'ONU (rappel de l'ancien rôle - simple force d'interposition devant garantir le respect d'un cessez le feu - la mise en application de l'agenda pour la paix : une diversification des missions)

Une action qui suppose de nombreux partenariats (les missions hybrides)

Partie 3. Sous Kofi Annan, l'ONU se heurte à de nombreuses difficultés (Un bilan à nuancer)

Des conflits qui restent très nombreux

Une volonté de réforme qui se heurte à l'opposition de certains Etats

La conclusion reprend les idées directrices de chaque partie et répond à la problématique

Etape 6. Se relire et corriger les fautes d'orthographe, le style, les répétitions